

Sommaire

✕ Agenda, Actualité	p.1
✕ Technique Valeur des fourrages 2019	p.2
✕ Pratique Une crampillonneuse à disposition	p.2
✕ Rallye Bergerie Des idées pour se simplifier la vie	p.3
✕ Pratique Le Service de Remplacement	p.3
✕ Prédation Un zonage pour les fronts de colonisation	p.4
✕ Marché Cotation de l'agneau français	p.4

ACTUALITE

✕ Aide Ovine

L'Aide Ovine 2020 sera composée comme l'an dernier de 3 parties : **une aide de base** (environ 21 €, montant à titre indicatif) (50 brebis minimum et productivité de 0.5 agneaux vendus minimum), **une majoration de 2 €** pour les 500 premières brebis, **une majoration « Nouveaux Producteurs »** de 6 €/brebis.

! Télé-déclaration obligatoire : prendre rdv...

La demande d'Aide Ovine est à faire avant le 31 janvier sur Télépac. Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet, la Maison de l'Élevage du Tarn, en collaboration avec la FDO, vous propose d'effectuer gratuitement cette déclaration avec vous sur Albi. Il suffit juste de prendre rendez-vous au 05.63.48.83.16.

Paiement AO 2019 : réajustement à 22.05 €

Victoire syndicale pour la FNO ! Contrairement à ce qui avait été fixé en septembre dernier, le ministère a réajusté le montant de l'aide ovine 2019 au même niveau que 2018. Ainsi, l'arrêté du 27 novembre 2019 fixe le montant AO 2019 à 22,05 euros (au lieu des 19 euros de septembre).

✕ Roquefort : bien-être animal et humain

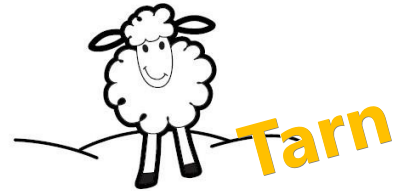
Impulsées par la CGRD, des rencontres participatives sur ce thème ont débuté en novembre. Fondées sur l'échange et l'expression libre des producteurs, ces réunions ont pour ambition de recenser, par le partage d'expériences, les pratiques favorisant le bien-être de l'éleveur et du troupeau. Elles auront lieu en mars sur le Tarn. Les producteurs de lait de Roquefort ont reçu une invitation.

✕ Aides aux « copros » 2019

Nous vous rappelons que l'ALMA-GDS Tarn et la CRSSA vous aident à réaliser des analyses coproscopiques (à partir de 50 % d'aide). La réalisation de « copros » permet de cibler les traitements et de limiter les risques de résistances. Les dossiers 2019 (factures + résultats d'analyses) sont à renvoyer au GDS.



Le feuillet



du moutonnier

AGENDA

✕ Le 14 janvier 2020 à Albi

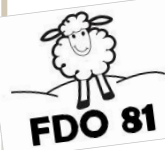
« Etre en règle sur son troupeau »

Une journée de formation pour refaire le point sur toutes les obligations réglementaires concernant votre troupeau : que faut-il avoir dans le registre d'élevage, les nouveautés de l'Aide Ovine, la gestion de la pharmacie, etc... Pour être au clair lors d'un contrôle ! Inscription à cette formation au 05.63.48.83.16.

✕ 17 janvier 2020 à Vénès

Assemblée Générale de la FDO

L'Assemblée Générale de la FDO aura lieu le 17 janvier à 10 h à la salle municipale de Vénès. Elle sera consacrée aux sujets d'actualité ovine et nous aborderons plus particulièrement la main d'œuvre à l'agnelage avec une intervention du SR du Tarn. Venez nombreux participer à cet échange. La FDO invite ses adhérents à clôturer la matinée par un repas convivial. **Inscription obligatoire au repas au 05.63.48.83.16.**



✕ Février 2020 : Rallye bergerie

Des idées pour se simplifier la vie !

L'ensemble de la filière ovine vous propose du 30 janvier au 27 février, des visites de bergeries pour parler de l'organisation du travail en élevage. A visiter pour faire le plein d'idées ! Détail en page 3.



✕ 12 mars 2020

Formation « Prairies à flore variée »

La Maison de l'Élevage du Tarn vous propose une formation : « les prairies à flore variées (prairies multi-espèces), prairies économes en élevage ovine », avec l'intervention de M. Vladimir Goutier de l'INRA : réussite de l'implantation, choix des espèces, pratiques d'utilisation... (inscription au 05.63.48.83.16).

✕ Les 20 et 27 mars 2020

Formation « Chien de protection »

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ADEART, la Maison de l'Élevage vous propose une formation « Intégrer un chien de protection dans son troupeau ». Ces journées vous permettront de réaliser de nombreux exercices pratiques pour optimiser la mise en place d'un chien dans le troupeau (inscription au 05.63.48.83.16).

Retour sur les analyses de fourrages 2019

La Maison de l'Élevage organise, tous les ans sur Albi, deux journées d'analyses de fourrages avec des spécialistes du LIAL. Cela permet aux éleveurs d'avoir la valeur de leurs propres fourrages rapidement et des commentaires réalisés par des techniciens indépendants. Cette année, près de 200 analyses ont été effectuées, sur différents fourrages (foin, ensilage d'herbe, ensilage de maïs, enrubannage). Cela permet d'avoir une idée de la valeur des fourrages utilisés en 2019 (voir le tableau ci-dessous : valeurs moyennes des fourrages analysés).

Travailler la qualité des fourrages : un réel levier pour gagner en autonomie.

La ration la plus économique est une ration équilibrée, qui contient le moins de concentrés possible, tout en comblant les besoins des animaux. Mais pour estimer les quantités de concentrés à apporter afin d'avoir une ration équilibrée, il faut connaître

la valeur alimentaire des fourrages utilisés dans la ration. Or, la valeur alimentaire d'un fourrage varie selon les espèces fourragères qui le compose, le stade et les conditions de récolte, sa conservation, et la fertilisation. D'une année sur l'autre, la valeur des fourrages peut être très différente, pour une même parcelle et un même mode de récolte.

Besoin d'aide ?

Votre technicien d'appui technique ou de contrôle laitier est là pour vous aider : lecture de vos analyses de fourrage, plan d'alimentation, calcul de ration.

N'hésitez pas à le contacter.



Valeurs moyennes des fourrages 2019 analysés lors des journées collectives

		MS	MAT	CB	UFL	PDIN	PDIE	UEM
Foin de graminées 1ère Coupe	Moyenne	88,0	101	344	0,65	67	73	1,47
	Valeurs basses*	86,2	24	275	0,37	12	33	0,97
	Valeurs hautes*	91,4	197	491	0,90	133	110	2,16
Foin de graminées 2ème Coupe	Moyenne	87,8	124	311	0,72	82	82	1,38
	Valeurs basses	84,0	53	265	0,59	32	54	1,16
	Valeurs hautes	89,9	181	360	0,90	123	111	1,68
Foin de Luzerne	Moyenne	87,4	166	299	0,78	109	96	1,13
	Valeurs basses	86,2	126	245	0,69	84	86	1,04
	Valeurs hautes	88,4	200	357	0,87	132	106	1,35
Ensilage Ray Gras	Moyenne	29,6	116	301	0,79	69	57	1,51
	Valeurs basses	18,3	59	234	0,53	32	37	1,38
	Valeurs hautes	48,1	151	398	0,92	92	77	1,68

*Valeurs minimum et maximum pour chaque critère analysé.

PRATIQUE

Une crampillonneuse à disposition des éleveurs

Fini le marteau pour les chantiers de clôture !

La FDO met à disposition de ses adhérents une agrafeuse de crampillons à gaz. Facile d'utilisation et totalement autonome, cet outil permet un gain de temps énorme lors de la pose d'une clôture.

Conditions d'utilisation

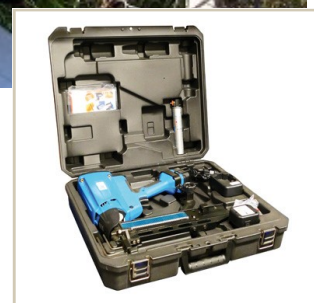
Tout adhérent peut utiliser ce matériel. Il vous sera juste demandé une participation forfaitaire de 20 €. Les consommables, fournis par la FDO, sont à votre charge. Ils sont conditionnés en seaux refermables de 2000 crampillons, avec 2 cartouches de gaz (144 €, tarifs 2019). L'outil est disponible sur Brousse (centre Tarn). Pour toute réservation ou information, vous pouvez contacter Véronique Sandelion au : 07.86.49.83.34



D'autres outils disponibles pour faciliter le travail ...

La FDO vous propose d'autres types de matériel en commun pour vous faciliter le travail lors de certains chantiers : cage de retournement, parc de tri mobile, barrières, sécateur. Information au 05.63.48.83.16.

Suivez nous sur :
Facebook/FDOTarn



Rallye Bergerie

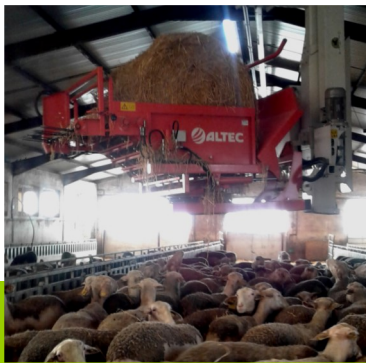
Des idées pour se simplifier la vie !



Informations

Maison de
l'Élevage du Tarn
05.63.48.83.16

ou auprès de
votre technicien



Visites de bergeries sur
l'organisation du travail
de 14h à 16h30

Edition 2020 !

Jeudi 30 janvier au GAEC Cazottes

Pascal Cazottes - Les Tilleuls - VALENCE D'ALBI

Ovin Lait - 400 brebis - Automatisation de la distribution de l'alimentation grâce à une cantine (bol à poste fixe sur pesons, convoyeurs, pont roulant,...)

Mardi 4 février au GAEC de la Sabatarié

Marc Rolland - La Sabatarié - MONTREDON LABESSONNIÉ

Ovin Viande - 950 brebis - Bergerie bois récente (plusieurs possibilités d'allotement, paillage chariot,...). Recours à des salariés par groupement d'employeur local et service de remplacement.

Jeudi 20 février à l'EARL Gaujarengues

Bruno Gaujarengues - Graumont - MOULARES

Ovin Viande - 350 brebis - Bergerie neuve pour créer de la place à l'agnelage, organisation de la reproduction et gestion des agnelles.

Jeudi 27 février au GAEC des Gauberts

Fabien Laclau - Les Gauberts - PAULINET

Ovin Lait - 550 brebis - Séchage en grange (gain de temps dans le chantier de récolte avec installation d'un déshumidificateur), pailleuse automatisée, DAC,...

Ouvert à tous,
venez nombreux !

Témoignages d'éleveurs
Interventions d'experts
Visites de bergeries



Maison de
l'Élevage
Tarn



Avec le soutien financier

PRATIQUE

Service de remplacement

Le Service de remplacement du Tarn (SR Tarn) est un groupe d'employeurs à vocation de remplacement existant depuis 45 ans. En 2019, 780 agriculteurs et agricultrices ont adhéré. Si vous devez vous absenter de l'exploitation pour différentes occasions (congés, maternité, paternité, maladie, accident, formation), vous pouvez bénéficier de la mise à disposition de personnel aux compétences variées sur tout le département. Grâce à la diversité des missions, plus de 170 agents interviennent (soit 31 équivalents temps pleins). Afin de répondre au mieux au besoin de main d'œuvre croissant sur les exploitations agricoles, le Service est en perpétuel recrutement, avec 50 nouvelles embauches par an.

Besoin d'aide en période d'agnelage ?

Le SR peut vous aider. L'activité de remplacement réalisée en 2019 est de plus de 50 000 heures, en progression constante ces dernières années (+10%/an). La demande en période d'agnelage y contribue avec 4 000 heures réalisées. 50 éleveurs ont fait appel au SR de manière spécifique pour l'agnelage. 18 agents de remplacement ont les compétences techniques nécessaires. Vous êtes intéressé ? N'attendez pas la dernière minute ! Contactez le service de remplacement bien en amont de votre besoin (au moins 6 mois avant le remplacement).

Le crédit d'impôt congés : 14 jours de remplacement / an !

Le crédit d'impôt congés, maintenu jusqu'en décembre 2022, peut vous permettre d'améliorer vos conditions de vie et d'assurer la pérennité de votre exploitation.

Conditions d'accès :

Etre exploitant agricole, conjoint ou aide familial, et pouvoir justifier d'une astreinte quotidienne.

Durée maximale d'attribution :

Cela concerne 14 jours/an pour une exploitation individuelle, EARL et SCEA (14 jours/an/associé pour un GAEC dans la limite de 4 associés).

Montant déductible des impôts : 50 % du coût de votre remplacement (si vous n'êtes pas imposable le crédit d'impôt vous est restitué).

Tarif remplacement	Crédit d'impôt	Coût final
17.82 €/heure	50%	8.91 €/heure
139 €/jour		69.50 €/jour

PREDATION

Un nouveau zonage pour les fronts de colonisation



L'arrêté OPEDER du 28 novembre dernier (relatif à la protection des troupeaux contre la prédation) crée 4 niveaux de zonage :

Le Cercle 0 : il concerne des communes qui ont recensé au moins 15 attaques de loup/an ces dernières années (ce zonage peut être étendu aux communes limitrophes).

Le Cercle 1 : il correspond aux communes où la prédation est avérée sur les deux dernières années (zonage peut être étendu aux communes limitrophes).

Le Cercle 2 : une commune peut être classée en cercle 2 si elle connaît de la prédation au moins une fois sur les 3 dernières années, si elle est contiguë à une commune de cercle 1, ou par déclassement du cercle 1.

Le Cercle 3 : il s'agit d'une nouvelle délimitation permettant de mettre en place, par anticipation, des moyens de protection dans les zones où l'expansion du loup est possible. Tous les fronts de colonisation, comme le Tarn, peuvent donc être concernés par ce zonage en cercle 3.

Cercle 3 : aide aux chiens de protection.

La volonté de la FDO est de demander un arrêté pour entrer l'ensemble du département dans ce nouveau zonage. Cela permettrait ainsi d'aider les éleveurs à l'achat et à l'accompagnement technique pour les chiens de protection. Nous vous tiendrons informé de l'avancé du sujet dans un prochain « Tarn Info Loup ».

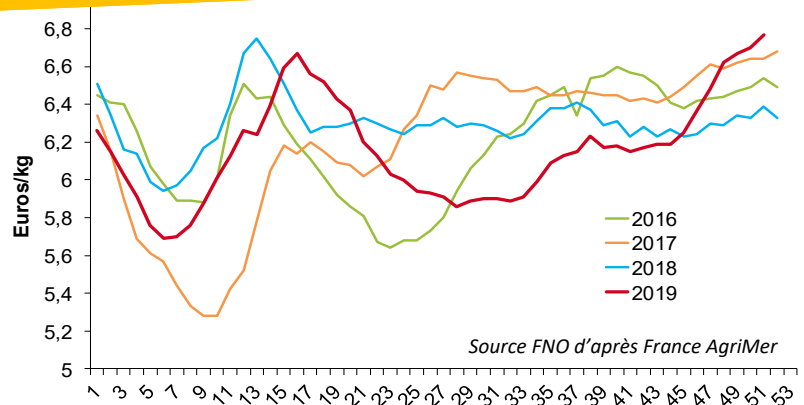
Chien de Protection : formation prévue en mars (voir page 1)

MARCHES

Cotation de l'agneau français

Après avoir atteint un niveau particulièrement bas cet été, le cours de l'agneau français (prix moyen pondéré des régions entrée abattoir) s'est redressé en fin d'année. A partir de début décembre (semaine 48), la cotation atteignait et dépassait son niveau de 2017.

Après avoir été encombré tout l'été, le marché français est désormais allégé sous l'effet d'une baisse des importations qui se poursuit et des abattages nationaux en retrait. Fin décembre le cours de l'agneau atteignait un niveau record de ces dernières années à 6.77 €/kg carcasse.



Plus d'infos ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage
05.63.48.83.16 ou accueil@elevation-tarn.fr
www.elevation-tarn.fr



Maison de l'Élevage
Tarn

